



# POUR LES 35 HEURES ET LES SALAIRES, TOUS DANS LA RUE LE 5 FEVRIER.

Samedi 5 février, l'ensemble des organisations syndicales appellent à manifester. Cette journée peut être l'occasion d'amplifier les mobilisations qui ont eu lieu le 18, le 19 et surtout le 20 janvier. Elle sera l'occasion, pour les salariés du privé et du public, de se retrouver au coude à coude, pour manifester leur mécontentement et faire entendre leurs exigences. Elle peut être une étape vers de nouvelles mobilisations pour mettre un coup d'arrêt à l'offensive du patronat et du gouvernement.

## GAGNER PLUS ET TRAVAILLER MOINS

En descendant dans la rue, il s'agit de dénoncer la liquidation des 35H que s'approprient à voter les députés. La loi, que discute l'Assemblée cette semaine, prévoit de permettre aux patrons d'allonger le temps de travail comme bon leur semble, en fonction des seuls besoins de leur production, au mépris des conditions de vie et de travail des salariés. La semaine de travail légale pourrait être de 48 heures, voire dans certains cas de 60 heures ! Il ne reste plus de la loi Aubry que ce que les patrons souhaitent, la flexibilité.

Patrons et gouvernement prétendent vouloir permettre à ceux qui le souhaitent de gagner plus en travaillant plus. Hypocrisie et cynisme, chacun sait que la pression pour imposer les heures supplémentaires s'appuie sur des salaires insuffisants. Mais les salariés ne choisissent en aucun cas, librement, de travailler plus. Et les arguments patronaux sont d'autant plus révoltants que le chômage continue d'augmenter.

Pour éliminer le chômage, il faut répartir le travail, diminuer les horaires et garantir à chacun un salaire décent.

## 300 EUROS POUR TOUS

C'est pourquoi, la défense des trente-cinq heures va de pair avec l'exigence d'une revalorisation générale des salaires. Le pouvoir d'achat a diminué de plus de 12 % depuis le passage à l'euro, d'après une association de consommateurs, alors que les profits s'envolent, que les

dividendes versés aux actionnaires se gonflent comme les salaires des PDG. Même l'Etat se vante d'excédents budgétaires. Mais pour les avocats des classes privilégiées, il n'est pas question d'augmenter les salaires. Non, tout ce qu'envisage le gouvernement, c'est de réduire les impôts pour les gens aisés et de continuer de diminuer les charges sociales. Une telle politique ne peut se prévaloir d'aucun impératif économique, bien au contraire, elle est ouvertement, cyniquement, brutalement au service des plus riches.

Ce n'est plus supportable. L'ensemble des salariés a besoin d'une revalorisation générale des salaires. C'est bien 300 euros qu'il faudrait aujourd'hui, il ne devrait pas y avoir de salaires et de revenus inférieurs à 1500 euros.

## FAIRE ABOUTIR NOS EXIGENCES

Que l'on ne vienne pas nous dire qu'une telle revendication est exagérée. Elle est tout à fait légitime. La société progresse si toute la population peut travailler et accéder à un revenu décent. C'est l'accumulation sans limites de richesses pour une minorité, alors que le niveau de vie de la majorité recule et que la misère avance, qui tire toute la société en arrière. C'est à cette logique de destruction, de reculs sociaux qu'il faut mettre un coup d'arrêt.

La journée du 5 février peut être une étape en ce sens. Pour cela, soyons nombreux non seulement dans la rue, mais aussi à discuter de la politique à mettre en œuvre pour faire aboutir nos revendications.

Les confédérations syndicales vont-elles proposer de nouvelles initiatives, une politique pour préparer la mobilisation d'ensemble nécessaire ? Beaucoup l'attendent. C'est aux militants, aux salariés de se faire entendre, y compris dans leurs propres organisations, de se mobiliser pour agir dans ce sens.

Le 31/01/05

---

### Je souhaite prendre contact avec la LCR

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE .....

Téléphone : ..... Email : .....